

Compte rendu du troisième conseil d'école 2017-2018 jeudi 14 juin 2018

Présents:

Élus: Mr Duchemin et Mr Talvast, adjoints

Représentants des parents d'élèves: Mme Dennebouy Cécile, M L'Orphelin Franck, Mme Zekri Meriem,

Enseignantes: Mme Hamelin Karine, Mme Jarry Céline, Mme Segovia Florence, Mme Osmond Mélanie, Mme Merdrignac Maëla et Mme Deschamps Marjorie

Absents excusés:

Mme Loyer, Inspectrice de l'Éducation Nationale,

Monsieur Laurence, Maire,

Mme Hanou Céline, Mme Sergent Noémie, Mme Alexandre Nathalie, M. Guiffard Benoît, représentants des parents d'élèves

Ouverture de séance: 18h30

Désignation de la secrétaire de séance: Mme Dennebouy, représentante des parents d'élèves

1-Préparation de la rentrée 2018 et effectif:

L'effectif actuel de l'école est de 115 élèves.

Les prévisions pour la rentrée 2018 :

A la date du 14 juin, les radiations sont au nombre de 0 et les inscriptions : 2 TPS, 10 en PS et 1 GS

Lors de la commission scolaire réunie le 29 mai, cinq demandes de dérogations ont été refusées.

Répartition par niveau :

niveau	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total prévu
effectif	2	13	12	14	14	17	14	20	17	123

A la date d'aujourd'hui, l'équipe enseignante a ébauché un projet de répartition qui peut être modifié à la pré rentrée en fonction des inscriptions:

une classe de TPS-PS-MS : Mme Osmond – 27 élèves

une classe de GS-CP : Mme Segovia – 21 élèves (7CP et 14 GS)

une classe de CP-CE1 : Mme Jarry– 24 élèves

une classe de CE2-CM1 : 25 élèves (14 CE2 et 11 CM1)

une classe de CM1-CM2: Mme Hamelin avec une journée de décharge – 26 élèves (9 CM1 et 17 CM2)

Deux niveaux vont être séparés les CP et les CM1, l'équipe enseignante réfléchit sur la répartition des élèves pour faire en sorte que les groupes classes soient hétérogènes.

Mme Jarry reprend à temps plein et change de niveaux.

Une enseignante sera nommée sur un poste occupé par Mme Merdrignac Maëla qui part en congé de formation faire un master en français, langues étrangères.

2-le bilan du projet d'école:

Les trois priorités départementales :

- le parcours de l'élève
- les pratiques pédagogiques et éducatives
- l'ouverture de l'école à ses partenaires

Priorité 1 – le parcours de l'élève : un bilan

Les outils suivent les élèves du CP au CM2 en français et en mathématiques. Des réunions de cycle s'organisent pour transmettre ces outils.

Le suivi individuel des élèves : 21 élèves bénéficient d'un suivi personnalisé de leur scolarité par l'équipe enseignante.

Priorité 2 – Les pratiques pédagogiques et éducatives : un bilan : poursuivre l'école numérique

L'équipe enseignante a bénéficié d'une journée de formation sur l'utilisation des tablettes.

L'intégration des outils numériques est à poursuivre et à renforcer.

L'école ayant participé à l'appel à projet « collèges numériques et innovations pédagogiques » bénéficie d'une dotation de 500 euros. 250 euros ont été dépensés pour l'achat d'une application appelée ZOOM chez Jocatop et 50 euros pour l'achat d'une carte Itunes pour acheter l'application BookCreator.

L'objectif est de doter d'un VPI toutes les classes (un par an) : actuellement 2 VPI sont installés dans les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2, 1 VP est installé dans la classe de CP-CE1 et il reste donc 2 classes à équiper.

Le site de l'école est régulièrement alimenté mais la fréquentation par les familles est faible. L'objectif est de solliciter les familles à le fréquenter. De même, peu de familles consulte le livréval (livret de compétences).

Priorité 3 – L'ouverture de l'école à ses partenaires : bilan

Le comité de pilotage du PEDT a mené la réflexion autour des rythmes scolaires.

Le 29 mai, M Le Maire a invité Mme Hamelin et Mme Osmond lors d'une réunion de la commission scolaire réunie pour étudier les demandes de dérogation.

Ces temps de travail entre les partenaires montrent bien la bonne communication et le travail en commun mis en place.

Un temps de liaison est effectif entre le personnel enseignant et le personnel des Tap pour communiquer.

3. La sécurisation des espaces scolaires : bilan

Les dispositifs mis en place :

- la présence d'un adulte pour les entrées et sorties
- la fermeture des portails et portes en élémentaires et en maternelles
- la mise à jour du PPMS intégrant les risques pour intrusion et attentat
- deux exercices réalisés : un pour se cacher, un pour s'échapper
- L'installation des visiophones
- l'installation d'un système d'alarme spécifique

Les aménagements à réaliser :

- L'installation de film miroir sur les fenêtres

4-Le suivi des travaux

L'installation d'un petit chauffage avec programmateur dans les toilettes de l'école élémentaire satisfait les élèves et fonctionne bien.

Le chauffe-eau va être changé car il crée des coupures de courant.

L'aménagement de nouveaux dortoirs est en réflexion. La mairie envisage peut-être d'installer un modulaire qui serait installé en lieu et place des vestiaires de football.

La classe du rez de chaussée de l'école élémentaire devrait bénéficier d'un rafraîchissement pendant les vacances.

5 -Les rythmes scolaires

La commission réunie par le DASEN le jeudi 29 mai 2018 a acté les rythmes à 4 jours dès la rentrée scolaire 2018 et les nouveaux horaires.

	Cycle 1 et CP et CE1	CE2-CM1-CM2
matin	8h30-11h30	8h30-12h
Après-midi	13h30-16h30	13h45-16h15

Le décalage horaire entre les niveaux s'explique par une volonté de respecter les rythmes d'apprentissage des élèves et de conserver les trois services de cantine.

6. Les projets pédagogiques : bilan

Chaque classe a pu bénéficier d'un spectacle et d'une sortie pédagogique.

Pour la classe de TPS-PS-MS : 2 spectacles et 1 sortie pédagogique

Pour la classe de GS-CP : 2 spectacles et 2 sorties pédagogiques

Pour la classe de CP-CE1 : 3 spectacles, 2 sorties pédagogiques et 1 rencontre sportive

Pour la classe de CE2 : 2 spectacles, 4 sorties pédagogiques et 1 rencontre sportive

Pour la classe de CM1-CM2 : 1 spectacle, 3 sorties pédagogiques, 2 sorties au collèges et 1 rencontre sportive

7-La constitution du bureau de vote

Pour préparer les élections des représentants de parents d'élèves, un bureau doit être constitué lors du 3ème conseil d'école: composé de la directrice, d'un enseignant et de deux parents. Le bureau de vote se réunira pour organiser les élections: préparer les bulletins de vote, vérifier la liste

des parents. Mme Hamelin, directrice, Mme Osmond, professeur des écoles, Mme Zekri et M. L'Orphelin parents d'élèves constitueront le bureau. La date du jeudi 27 septembre à 17 heures 15 est arrêtée. La liste devra donc être prête pour le 27 septembre.

8 -Présentation des comptes de la coopérative, bilan des actions

La situation du compte de la coopérative est de 3 002,49 euros

Les subventions :

- mairie de Saint Georges Montcoq : 2 250€ pour les transports
- APE : 15€ par élève pour les sorties pédagogiques et spectacles soit 1 725 €

L'équipe enseignante remercie la mairie et l'APE pour les subventions.

Le coût des transports : 2 205 € (total hors transport de la sortie à la ferme)

le coût des spectacles au théâtre: 1 145 €

le matériel de sport : 2 paniers de baskets et des massues : 245,61€

sortie char à voile :

participation des parents : 60€/par enfant soit 1 320 €

hébergement : 779€ et 100€ (ménage et services)

restauration la campagnarde (Montebourg) : 775€

guide : 100€

Ludiver : atelier et visite : 217€

3 séances de char à voile : 878€ pris en charge par l'APE

transport : 1 230€ pris en charge par la subvention de la mairie de St Georges Montcoq

9 - La restauration scolaire : bilan des nouveaux aménagements d'encadrement et perspectives

Suite aux difficultés, les représentants font un bilan des réunions mises en place. Ces réunions sont positives. La solution de la mise en place d'une troisième personne est positive. La mairie annonce qu'il n'y a pas encore de décision pour maintenir la troisième personne.

Pour les perspectives, les réunions seront maintenues. La question du retour de Céline Lerosier n'est pas réglée, un rendez-vous est prévu fin juin avec le maire. La personne supplémentaire a un coût financier. Aucune décision n'a été prise à ce jour par la mairie. Tout sera revu après la rencontre avec Mme Lerosier.

La prochaine aura lieu le 4 juillet entre le maire, les élus, les représentants des parents et le personnel de la cantine.

Les représentants souhaitent une réflexion autour d'une question sur la qualité des repas et proposer éventuellement plus bio et plus local. La mairie est favorable pour participer à cette réflexion. Une réflexion qui pourrait associer les parents par une consultation.

10- Informations diverses et questions

- Questions des représentants des parents d'élèves
 1. Sur la possibilité d'avoir une ATSEM pour la classe de GS-CP : actuellement la classe bénéficie de 6 heures par semaine, la demande serait d'augmenter ce temps. La mairie va réfléchir à la possibilité.
 2. Sur la possibilité d'envisager un aménagement des récréations avec une récréation décalée pour la cour de maternelle et de permettre aux plus grands d'avoir plus d'espace car ils doivent respecter une ligne à ne pas franchir. L'équipe enseignante a été surprise par cette question qui était une situation de l'année dernière. Depuis la rentrée 2017, les récréations sont décalées. Les classes de GS-CP et CP-CE1 ont une récréation de 10h à 10h15 et bénéficient de l'espace de la cour sans ligne imaginaire à ne pas franchir. La classe de TPS-PS-MS a une récréation de 10h15 à 10h45 avec une « ligne » à ne pas franchir pour des raisons de sécurité. Les petits ne sont pas autorisés à aller jouer dans les marches et au niveau du rebord rouge du bâtiment. Mme Merdrignac a interrogé ses élèves et a constaté qu'en effet, quelques élèves ont des règles que Mme Merdrignac découvraient de ne pas franchir une ligne « imaginaire » leur interdisant d'aller toute la cour.
- La rentrée : le lundi 3 septembre 2018 à partir de 8h20.
- La réunion d'informations de l'école sera le jeudi 13 septembre à partir de 20 heures à la salle des Tilleuls

La séance est levée à 20h15

La secrétaire de séance
Mme Dennebouy Cécile

La directrice de l'école
Mme Hamelin